

**6 mai 2021**

## **Informations relatives au COVID -19**

### **1. Tests - informations générales**

Il reste important de garder à la maison un enfant présentant des symptômes grippaux ou ne se sentant pas bien. Il est également recommandé de contacter le médecin de famille ou le pédiatre et/ou de faire passer un test à l'enfant.

Dans le canton de Fribourg, selon la situation, vous pouvez vous faire tester au centre cantonal de test COVID-19 (ATTENTION, nouvelle adresse :

Route d'Englisberg 21, 1763 Granges-Paccot), dans certaines pharmacies ou chez votre médecin de famille.

Dès l'âge de 12 ans, il est possible d'évaluer sa situation à l'aide du [CoronaCheck](#).

Les enfants âgés de 6 à 11 ans ne présentant pas de symptômes peuvent passer un test salivaire au centre cantonal de test COVID-19.

**L'enfant ne doit rien manger ni boire, ni mâcher de chewing-gum, ni se brosser les dents, ni se rincer la bouche avec de l'eau, au moins une heure avant le test.**

Toutes les personnes de plus de 6 ans présentant des SYMPTÔMES ou les personnes qui souhaitent s'inscrire pour un test PCR sont priées de passer le [CoronaCheck](#) qui fournit des informations sur la procédure à suivre.

Les enfants de moins de 6 ans doivent consulter leur pédiatre ou le médecin de garde.

### **2. Autotests**

Pour les personnes **SANS SYMPTÔMES**, des autotests sont disponibles en pharmacie (max. 5 autotests par personne par mois). La pharmacie règle la question des coûts des autotests directement via les assureurs maladie. Vous effectuez vous-même l'écouvillonnage nasal et le résultat du test est disponible dans les 15 à 20 minutes. L'autotest indique si vous êtes positif au COVID-19 au moment du test.

Le résultat d'un autotest a une valeur indicative. Les parents dont les enfants ont pratiqué **un autotest qui s'est révélé positif**, merci de faire confirmer ce résultat par un test PCR, soit chez le médecin, soit après du Centre cantonal de dépistage à Granges-Paccot qui depuis le 23 avril dispose d'une filière dédiée aux enfants de plus de 6 ans. Il s'agit de test salivaire. Les inscriptions se font via le [CoronaCheck](#) – il faut alors indiquer « test PCR » et « ordonné par le SMC » - avoir le choix de la tranche horaire. Les parents sont tenus de garder leur enfant à la maison jusqu'à connaissance des résultats.

Prenez soin de vous.

Task force DICS

Direction d'école